

Des renforts en médecins pour trois zones rouges du département ? Un dispositif similaire déjà déployé dans l'Aveyron

 5 min

Il y a 151 en France, 28 en Occitanie et trois dans l'Aveyron : ces secteurs à « fort indice de vulnérabilité », en termes de présence médicale pourraient accueillir, dès la semaine prochaine, des médecins volontaires pour contrer la désertification.

Aveyron Bas Ségala Viaur (5 558 habitants), Réquistanais (5 228 habitants) et Monts, Rance et Rougier (6 286 habitants) : ces trois intercommunalités ont été classées par le ministère de la Santé comme zones à « fort indice de vulnérabilité » au regard du nombre des médecins par rapport à celui des habitants. Ils sont ce que l'on appelle désormais des déserts médicaux.

Dès ce lundi 8 septembre, les praticiens exerçant dans ces secteurs sous-dotés pourraient recevoir un renfort bienvenu, celui des médecins libéraux volontaires (en exercice ou retraités) dans le cadre de l'installation de « cabinets solidaires », selon le ministère de la Santé, à l'initiative de la mesure.

À Réquista, une « situation assez grave » selon le maire

Pour identifier les intercommunalités, le ministère a réalisé une cartographie reposant sur plusieurs critères : un indice de vulnérabilité élaboré par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), intégrant des critères tels que la densité médicale ou encore le nombre de patients atteints d'affections de longue durée (ALD) mais aussi les concertations menées par les agences régionales de santé (ARS) auprès des élus locaux, et en lien avec les préfets. « On nous a informés, effectivement, de ce projet qui peut

être qualifié de solidaire », confirme Michel Causse, président de la communauté des communes du Réquistanais et lui-même médecin durant 36 ans. Selon lui, « la situation est assez grave » à Réquista, pourtant dotée d'une Maison de santé inaugurée en 2018. « À l'époque, elle tournait bien, avec quatre médecins », se souvient l'élu.

Le problème est qu'aujourd'hui, la structure n'a plus de médecin, au désespoir des habitants du secteur (dont certains n'hésitent pas à qualifier cette Maison de santé de « coquille vide »), qui peuvent tout de même compter sur celui en poste au Centre de santé polyvalent, présent trois jours par semaine. Pour Michel Causse, la démarche du ministère de la Santé est encourageante, mais si son intercommunalité n'a eu pour l'heure aucun retour de médecins intéressés pour venir prêter main-forte en Réquistanais.

« Déshabiller Paul pour habiller Pierre ? »

Autre souci, selon lui : « Les médecins libéraux qui accepteraient ne peuvent pas raisonnablement être à plus de trois quarts d'heure ou une heure de trajet. Et est-ce qu'on ne va pas déshabiller Paul pour habiller Pierre ? S'il y a des médecins qui acceptent de venir nous aider à Réquista, il faudra bien qu'ils abandonnent ce qu'ils font à ce moment-là, leur activité. Et s'il y a vraiment des médecins pour remplacer ceux-là, la cohérence voudrait qu'ils viennent directement chez nous, ceux-là ».

Pour l'heure et dans l'attente de l'arrivée de médecins volontaires, l'intercommunalité du Réquistanais mise sur un dispositif similaire à celui lancé par le ministère, qui a déjà fait ses preuves dans le secteur de Belmont-sur-Rance ou Camarès (lire par ailleurs).

Une « régulation venant de la loi » ?

Michel Causse en appelle à « un minimum de régulation venant de la loi », en attendant que de nouveaux médecins soient opérationnels dans un contexte où le numerus clausus, c'est-à-dire le nombre de médecins qu'il est possible de

former chaque année, a été assoupli. « On est prêt à accepter toutes les solutions. On a fait tout ce qu'on a pu ici », résume-t-il.

Cette première phase « pilote » de déploiement de médecins volontaires sera suivie d'une phase de généralisation au cours de l'année 2026. Dans l'Aveyron, 17 072 habitants sont potentiellement concernés par cette expérimentation. À l'échelle de la France, ils sont près de 2,5 millions.

xavier buisson

La mesure portée par le ministère de la Santé ressemble à s'y méprendre à celle adoptée depuis deux ans par le docteur Lebon, qui exerce à Saint-Georges-de-Luzençon. Il s'agit du dispositif Dalia (Dispositif ambulatoire libéral innovant d'accès aux soins), que plusieurs territoires sous-dotés ont activé et qui consiste à mettre au service des populations en « déshérence médicale » un dispositif d'accès aux soins.

Localement, la mise en place de Dalia a été couronnée de succès, avec le déploiement de « quatre à six médecins » supplémentaires selon Michel Causse.

Un bol d'air pour ce territoire dans lequel le taux de population de 17 ans et plus avec une affection de longue durée est de plus de 28 % et où 12 % de la population âgée de 17 ans et plus est sans médecin traitant.

« Au début, c'était des temps très restreints. Ça s'adressait aux personnes qui avaient ce qu'on appelle des ALD, c'est-à-dire des maladies chroniques, pour assurer leur prise en charge, Et petit à petit, étant donné qu'ils ont été de plus en plus nombreux à assurer les permanences, ils ont pu prendre ce qu'on appelle les consultations non programmées », résume l'ancien médecin.

DÉSERTS MÉDICAUX : LES ZONES ROUGES EN OCCITANIE

Les communautés de communes prioritaires dans la région

